

Subject: : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs

Bonjour Monsieur,

Merci de l'occasion de m'exprimer sur ce dossier important.

D'entrée de jeu, j'estime que la scolarisation de nos enfants est une richesse indiscutable. Dans le même souffle, la préservation de nos parcs et espaces verts contribue également à ma qualité de vie et à celle de toute la population.

De plus l'emplacement envisagé est situé sur le boulevard et le carrefour le plus achalandé de l'île, d'ou embouteillages inévitables et manque de sécurité pour nos enfants.

Il me semble que les espaces destinés à la construction sont encore nombreux sur l'île (ex. Le terrain sur la rue Levert, rue bien moins achalandée et plus sécuritaire pour nos enfants).

De plus l'arrondissement de Verdun dispose largement de fonds nécessaires (fournis par les taxes de ses citoyens), lui permettant de larges investissements qui serviront au bien-être des générations futures.

À mon humble avis, l'arrondissement Verdun et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont le devoir de trouver une solution acceptable par l'ensemble de notre communauté sans la diviser.

Pour cette raison, je prie l'OCPM de rejeter le projet.

Merci Monsieur de votre écoute et impartialité dans ce dossier qui nous déchire depuis trop longtemps.

Respectueusement,

Mary-Noëlle Katch